

Pas d'images ? [Version web](#)



LE PANIER BLEU



"L'initiative Le Panier Bleu encourage les Québécois à privilégier les produits et les commerces d'ici tout en favorisant la pérennité des entreprises de toutes les régions du Québec.

Rappelons-nous que chaque dollar investi compte et contribue à appuyer nos produits locaux et notre expertise, ce qui stimule davantage notre économie. Achetons local."

Pierre Fitzgibbon

Ministre de l'Économie et de l'Innovation et ministre responsable de la région de Lanaudière. <https://lepanierbleu.ca/>

La CDE réitère son soutien à la communauté affaires et invite tout commerce et entreprise de Saint-Lambert à s'inscrire au panier bleu

ACTIONS DE LA CDE



Depuis le début de la crise sanitaire, la CDE redouble d'efforts pour s'assurer que vous ayez la bonne information, représenter votre voix auprès des instances gouvernementales et faire connaître les mesures qui seront mises en place pour soutenir l'activité économique.

- Le président de la CDE, M. Trudel s'est entretenu avec Mme Nicole Ménard, députée de Laporte
- La conseillère au développement économique et commercial, Julie Domenjoz, a participé aux rencontres extraordinaires du GIAC | 31 mars et 2 avril (gestion de crise et post crise).
- Le conseil d'administration s'est rencontré virtuellement vendredi passé.
- Nous communiquerons régulièrement avec vous via cette infolettre.

Suivez-nous sur [Facebook](#) (+ de 6 000 abonnés) et profitez-en pour nous envoyer vos publications à diffuser à votre clientèle par courriel (visuel + court texte + référé site web ou Facebook) à : info@urbain.saint-lambert.ca

Vous pouvez nous partager vos questions, vos commentaires ainsi que **vos suggestions pour mieux vous servir** en ce temps de crise sanitaire. Écrivez-nous : info@urbain.saint-lambert.ca

MESURES POUR AIDER LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DU QUÉBEC

Comment s'y retrouver ? :

Pour recevoir en temps réel les communiqués de presse du ministère de l'Économie et de l'Innovation, inscrivez-vous au fil RSS approprié au www.economie.gouv.qc.ca/rss.

Ministère de l'Économie et de l'Innovation sur les réseaux sociaux :

Twitter : twitter.com/economie_quebec

Facebook : www.facebook.com/EconomieQc

LinkedIn : www.linkedin.com/company/économie-québec

YouTube : www.youtube.com/user/MDEIEQuebec

PRESTATIONS CANADIENNES D'URGENCE (PCU)

C'est à partir d'aujourd'hui que vous et vos employés pourrez faire les demandes pour la [Prestation Canadienne d'Urgence \(PCU\)](#).

Respectez les dates assignées à votre mois de naissance.

Aujourd'hui, ce sont ceux qui sont nés de janvier à mars. Demain, ce sont les personnes nées du mois d'avril à juin et ainsi de suite.

PROLONGATION DE LA FERMETURE DES COMMERCES ET SERVICES NON ESSENTIELS

Le gouvernement du Québec ordonne la fermeture, à compter du mercredi 25 mars à 00:01 et **jusqu'au 4 mai 2020, de l'ensemble des commerces et services non essentiels.**

Renseignements pour les entreprises sur les services essentiels

Si l'activité de votre entreprise n'est pas répertoriée ci-dessous, mais que vous pensez qu'elle est essentielle, vous pouvez demander la désignation comme entreprise essentielle.

<https://www.sondage.mtess.gouv.qc.ca/index.php/916397?newtest=Y&lang=fr>

Commerces prioritaires

Les commerces prioritaires, incluant :

- Épiceries et autres commerces d'alimentation
- Pharmacies
- Dépanneurs
- Grandes surfaces hors centre commercial (offrant des services d'épicerie, pharmacie ou de quincaillerie)
- Produits pour exploitations agricoles (mécanique, engrais, etc.)
- Société des alcools du Québec (SAQ) et Société québécoise du cannabis (SQDC)
- Salons funéraires, crémation et cimetières
- Restaurants (comptoirs pour emporter ou livraison seulement)
- Hôtels
- Nettoyeurs et buanderie
- Commerces d'articles médicaux et orthopédiques
- Commerces d'aliments et fournitures pour les animaux de compagnie
- Déménageurs
- Équipements de travail (sécurité et protection)

Ce bulletin vous est présenté par la **Corporation de développement économique (CDE) Saint-Lambert**. La CDE met en oeuvre des actions et stratégies visant à promouvoir le développement économique et commercial de la ville. info@urbain.saint-lambert.ca | 450 466-3889 # 3352 | 55, Avenue Argyle, Saint-Lambert.

Consultez notre [site Internet](#), aimez notre page [Facebook](#) et suivez-nous sur [Instagram](#) afin de ne rien manquer de nos actualités commerciales !



Corporation de développement économique (CDE) Saint-Lambert

55, avenue Argyle,

Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3

Téléphone : 450 466-3889 poste 3352

Courrier électronique : info@urbain.saint-lambert.ca

Vous êtes inscrit à l'infolettre de la CDE de Saint-Lambert

Partager

Partager

Transférer

[Se désinscrire](#)